



COVID : Les fonctionnaires de la Commission face à une pluralité de règles d'accès

[English version herebelow](#)

La pandémie a compliqué nos vies dans beaucoup de domaines. Les fonctionnaires de la Commission, dont les interprètes, qui sont appelés à travailler sur place dans plusieurs institutions en fonction des agendas de réunions, se trouvent confrontés à une pluralité de règles pour l'accès aux bâtiments et aux cabines d'interprétation. Ces règles sont mouvantes et changent parfois du jour au lendemain.

Le Parlement, le Conseil et le CESE et certains lieux de la Commission ont introduit le CST (COVID SAFE TICKET) sur le lieu du travail. Aujourd'hui, pour les fonctionnaires de la Commission, il n'y a plus de sécurité juridique. Selon le jour de la semaine, ils travailleront dans le cadre du droit belge, des règles du Conseil, du CESE, si demain la Commission ou le CdR souhaitent un système différent, ils risquent de se trouver face à 4 (ou plus) règles d'accès différentes.

Le personnel du PE et du CESE ainsi que leurs familles ont accès à un centre de tests pour pouvoir satisfaire aux obligations CST, même s'ils ne sont pas vaccinés.

Par contre, les fonctionnaires de la Commission sont les grands oubliés de cette mesure. Ils doivent se débrouiller pour satisfaire aux exigences du CST. Si les Institutions assimilent les fonctionnaires de la Commission à leur personnel pour ce qui est des obligations, il serait opportun de faire de même pour ce qui est des droits.

Nous réclamons un accès au centre de tests du PE pour tous les fonctionnaires de la Commission travaillant dans les autres institutions ainsi que pour leurs familles. Un gentlemen's agreement permettrait de profiter des économies d'échelle ou, si cela devait s'avérer impossible, nous demandons un centre de tests propre à la Commission.

20/12/2021



COVID : Commission officials face multiple access rules

The pandemic has complicated our lives in many ways. Commission officials, including interpreters, who are called upon to work on site in several institutions depending on meeting agendas, are faced with a plurality of rules for access to buildings and interpretation booths. These rules are fluid and sometimes change overnight.

The Parliament, the Council and the EESC and some Commission places have introduced the CST (COVID SAFE TICKET) in the workplace. Today, for Commission officials, there is no more legal certainty. Depending on the day of the week, they will work under Belgian law, Council rules, EESC rules, if tomorrow the Commission or the CoR wants a different system, they may be faced with 4 (or more) different access rules.

EP and EESC staff and their families have access to a testing centre to meet their CST obligations, even if they are not vaccinated.

Commission officials, on the other hand, have been left out of this measure. They have to manage to meet the requirements of the CST. If the Institutions treat Commission officials like their staff in terms of obligations, it would be appropriate to do the same in terms of rights.

We call for access to the EP test centre for all Commission officials working in the other institutions and their families. A gentlemen's agreement would allow us to take advantage of economies of scale, or, if this proves impossible, we call for a Commission test centre.